

gravé dans la mémoire de tous les peuples parce qu'à une époque où la France était sous le joug de ses ennemis, elle avait la volonté d'être libre et de rester libre...

Les jeunes gens chantent alors avec folie le « Marseillais » et la messe se termine par un cantique « Catholiques et Français toujours ».

Le drapeau catholique « La Liberté », qui prêtait son concours à l'interprète, est, quelques morceaux pendant la messe.

Autosil le messe terminée, le cortège s'est formé sur la place Notre-Dame. La fanfare de l'Union des Sociétés Sportives de Roubaix marchait en tête et a exécuté admirablement quelques marches entraînantes.

Une cérémonie solennelle a été célébrée à Saint-Martin, à l'intention des Sociétés patriotiques militaires qui s'y sont rendues nombreuses.

M. l'abbé Villain, premier vicaire, a prononcé un éloquent panegyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Tout homme qui reçoit de Dieu une vocation a certains vœux vocation extraordinaire.

Le soir, à cinq heures, comme chaque année, un Te Deum solennel a été chanté à Saint-Martin, à l'intention des Sociétés patriotiques militaires qui s'y sont rendues nombreuses.

M. l'abbé Villain, premier vicaire, a prononcé un éloquent panegyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Tout homme qui reçoit de Dieu une vocation a certains vœux vocation extraordinaire.

Le soir, à cinq heures, comme chaque année, un Te Deum solennel a été chanté à Saint-Martin, à l'intention des Sociétés patriotiques militaires qui s'y sont rendues nombreuses.

M. l'abbé Villain, premier vicaire, a prononcé un éloquent panegyrique de la bienheureuse Jeanne d'Arc.

Tout homme qui reçoit de Dieu une vocation a certains vœux vocation extraordinaire.

Les sociétaires assistaient fort nombreux à la réunion. M. Achille Rousseau a ouvert la séance par une allocution dans laquelle il a parlé de la loi sur les retraites ouvrières...

M. A. Thiaffry, trésorier, a présenté le rapport financier. L'actif de la « Mutuelle Nadeau » était, au 31 décembre 1910, de 101.416 fr. 15, en augmentation de 19.287 fr. 17 sur l'année précédente.

M. Gonthal, secrétaire général, a donné lecture du rapport sur la situation morale également excellente. Les sociétaires, au 31 décembre dernier, étaient au nombre de 2.630. Il a adressé un souvenir ému aux 6 sociétaires défunts depuis la dernière assemblée générale, et a remercié les 174 membres honoraires et protecteurs de l'intérêt qu'ils portent à la société.

La réunion a pris fin par une allocution du président, M. Edouard Dubois. Avis. — La retraite mensuelle de primes de Roubaix des ouvriers est fixée au 30 mai, à 2 h. 1/2, Maison Saint-Louis, rue Saint-Antoine prolongée.

Le Syndicat mixte de l'Industrie Roubaissienne aura dimanche 11 juin, son assemblée générale annuelle, qui revêtira une importance particulière à cause de la mise en route de la loi sur les Retraites Ouvrières.

Au cours de cette réunion qui se fera à deux heures, à l'hippodrome, le président de la Société, M. Edouard Dubois, exposera l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix, fera une causerie sur les avantages concédés aux ouvriers et aux employés par la loi sur les Retraites Ouvrières.

La séance qui se déroula alors ne fut d'ailleurs pas moins animée que les précédentes. Elle fut présidée par M. Edouard Dubois, président de la Société, et assistée par M. Gonthal, secrétaire général.

Le budget supplémentaire de 1911 comprend 258.586 fr. 44 de recettes et 258.587 fr. 16 de dépenses. Excédent 4.019 fr. 28.

Le budget de 1911. — Le budget de ce service s'équilibre en recettes et en dépenses à 7.439 fr.

Le budget primitif de 1912. — Les recettes, en ce qui concerne la subvention de 1000 fr., égales les dépenses à 20.787 fr. 55.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Gazette du Nord

ROUBAIX

Le legs Alfred Motte-Grimonprez

LA DISTRIBUTION DES PRIMES

AUX SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES MILITAIRES

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

LEGS ALFRED MOTTE-GRIMONPREZ

LA DISTRIBUTION DES PRIMES

AUX SOCIÉTÉS PATRIOTIQUES MILITAIRES

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

COMMUNIONS

HEM

TOURCOING

WASQUEHAL

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à 40.000 fr., et en dépenses à 40.000 fr. Excédent de recettes, 74 fr. 50.

Le budget primitif s'éleva en recettes, avec le subvention de 1000 fr., à